

Service Formation Permanente La formation tout au long de la vie à l'Université Paris 8

Droit de la gestion des établissements de santé, sanitaires, sociaux et médico-sociaux - Master 2

Présentation de la formation

Dans l'environnement actuel, le droit national et européen se concrétise en règles du jeu toujours plus précises au service de la prise en charge des usagers du système de santé. Le juridique – au sens large, incluant les normes administratives et techniques – s'est imposé comme la ressource stratégique centrale pour le pilotage des établissements.

La formation vise l'acquisition d'une compétence stratégique et pratique de haut niveau pour la définition et la conduite du projet d'établissement au service du projet de l'usager client.

Elle s'adresse à des cadres en exercice du secteur sanitaire, social et médico-social public et privé. Conformément au décret du 19 février 2007, ce diplôme de niveau I permet de qualifier les professionnels aux fonctions de directeurs d'établissements sociaux ou médico-sociaux. Le diplôme délivré est un Master complet. Pour les professionnels, un accès direct en deuxième année (M2) est ménagé. Les stagiaires du Master professionnel sont associés aux activités du Laboratoire de droit médical et de la santé de l'Université Paris 8.

Objectifs A l'issue de cette formation, les participants seront capables de :

- définir un projet d'établissement ;
- gérer un établissement ;
- maîtriser la responsabilité médicale et hospitalière, les droits de l'usager et du patient ;
- assurer la qualité et la sécurité de la prestation (vigilances, accréditation).

Publics concernés

Ce diplôme s'adresse à des candidats déjà insérés dans le milieu professionnel et qui sont amenés à évoluer dans leur emploi ou qui aspirent à d'autres fonctions. Il s'agit notamment de :

- cadres administratifs, médicaux ou paramédicaux ayant vocation à participer au pilotage;
- cadres syndicaux, élus locaux, cadres de mutuelles de santé, directement intéressés par le fonctionnement des établissements.

cadres en exercice du secteur sanitaire, social et médico-social public et privé.

Critères d'admission

- Sur titre (Maîtrise ou Master 1 en droit) ou sur validation du module de reprise d'études en droit permettant l'inscription dans le Master 2
- Après entretien avec les responsables de la formation.

Module de reprise des études : Il s'agit d'une formation à distance d'une durée de 6 semaines. Le stagiaire doit préparer 6 devoirs (un devoir par semaine) qui seront corrigés et notés par le responsable du module, M. Laurent Delprat, avocat à la cour, spécialisé en droit médical. Le coût est de 300 euros. Si le candidat obtient la moyenne, il est admis en Master 2.

Débouchés professionnels

Cette formation conduit ou confirme les stagiaires dans les fonctions suivantes :

- direction d'établissements sociaux, médico-sociaux et sanitaires (privés et publics),
- étude, conseil et/ou contrôle, telles qu'elles peuvent être assurées par les groupements
- professionnels, les collectivités locales, les tutelles sanitaires…etc,
- et mène également aux concours administratifs.

Informations Générales

Durée: 296h d'enseignements + 450h de stage pratique

Lieu de formation : Paris 9è

Tarif: 5650 euros

Informations: 0 820 20 51 00 ou info-sfp@univ-paris8.fr

Action de formation inscrite dans le partenariat du Fongecif Ile-de-France dans le respect de critères qualité

alendrier formation a lieu 5 jours par mois, du lundi au vendredi.

- Du lundi 5 octobre 2009 au vendredi 9 octobre 2009
- Du lundi 16 novembre 2009 au vendredi 20 novembre 2009
- Du lundi 7 décembre 2009 au vendredi 11 décembre 2009
- Du lundi 11 janvier 2010 au vendredi 15 janvier 2010
- Du mardi 2 février 2010 au vendredi 5 février 2010
- Du lundi 8 mars 2010 au vendredi 12 mars 2010
- Du lundi 12 avril 2010 au vendredi 16 avril 2010
- Du lundi 3 mai 2010 au vendredi 7 mai 2010
- Du lundi 7 juin 2010 au vendredi 11 juin 2010

Du mardi 22 juin 2010 au mercredi 23 juin 2010

Examens du premier semestre : jeudi 4 février et vendredi 5 février 2010 Examens du second semestre : mardi 22 juin 2010 et mercredi 23 juin 2010 Soutenance des mémoires : jeudi 16 septembre et vendredi 17 septembre 2010

Cérémonie de diplômation : mercredi 29 septembre 2010

Contenu de la formation

La deuxième année de master comporte 17 EC (296h) répartis en 5 modules et un mémoire (14 ECTS). Les enseignements et les séminaires auront lieu d'octobre 2009 à juin 2010 (soutenances en septembre ou juin exceptionnellement). Le master 2 se prépare en une seule année. Toutefois, et à titre exceptionnel, il est possible d'effectuer le master 2 en deux ans (pour les étudiants salariés par exemple).

Le mémoire doit être choisi en relation avec les matières étudiées dans le master et soutenu à la fin des enseignements et du stage.

1er semestre

Module 1. Savoirs fondamentaux et droit de la santé (I)

 La normativité en santé : éthique, bioéthique, déontologie et droit, sciences humaines & sociales (a), sociologie de la santé, droit des personnes (le patient incapable, handicap)

Module 2. Systèmes et institutions : relations de l'établissement avec ses partenaires

- Economie et politiques du secteur sanitaire, social et médico-social,
- Droit des institutions -sanitaires, sociales et médico-sociales,
- Droit de l'action et de l'administration sanitaires,
- Gestion de la pharmacie

Module 3. Etablissements: projet, organisation, financement (I):

- Organisation juridique interne des établissements
- Contentieux de l'activité de santé, droit des produits de santé, responsabilité civile et pénale
- Projet d'établissement, assurances

2e semestre

Module 4. Savoirs fondamentaux (II)

- Sciences humaines et sociales : système de santé (b),
- Droits de la personne (information, consentement, communication du dossier, refus de soins, fin de vie…),
- Droits de la personne et construction d'un droit européen des patients

Module 5. Etablissements: projet, organisation, financement (II)

- Accréditation, Qualité, vigilance et sécurité de la prestation,
- Tarification et financement de la prestation,
- · Droit de la gestion des ressources humaines,
- Prise en charge individualisée du bénéficiaire de la prestation

Mémoire 14 ECTS coefficient 2

Méthodes pédagogiques

Les méthodes et moyens pédagogiques mobilisés (cours, séminaires, études de cas) construisent une continuité qui, au-delà de la transmission des contenus techniques, est organisée pour développer la capacité globale des stagiaires :

- à apprendre, à opérationnaliser des contenus conceptuels, à modéliser,
- mais aussi à étendre et à mobiliser leur surface relationnelle au bénéfice de leur fonction.

La mise à disposition de dispositifs de communication électroniques entre étudiants de la promotion en cours et avec ceux des promotions précédentes s'inscrit dans cette logique ; de même le soin apporté à la sélection des étudiants et à la composition d'un corps enseignant "mixte" alliant universitaires et professionnels de haut niveau.

Validation des enseignements

- Assiduité aux enseignements et au stage pratique ;
 - Contrôle des connaissances, examens semestriels (écrit, oral, contrôle continu). Tous les EC se compensent entre eux sans note éliminatoire ;
- Rédaction et soutenance d'un mémoire professionnel (coef 2) en relation avec les matières étudiées dans le Master ;
- Stage de trois mois (450 heures) dans un établissement ou un organisme privé ou public.

Diplôme délivré

Le diplôme délivré est un Master 2 professionnel, diplôme national et européen, baccalauréat + 5, « Droit de la

santé : spécialité droit de la gestion des établissements de santé, sanitaires, sociaux et médico-sociaux », validé par l'acquisition de 120 crédits européens (ECTS), et reconnu par les Universités des Etats membres de l'Union européenne. Ce diplôme se prépare en une seule année. Toutefois, et à titre exceptionnel, il est possible d'effectuer le Master II en deux ans pour les étudiants salariés.

Equipe pédagogique comité Pédagogique :

- Hélène GAUMONT PRAT, professeur de droit, Université Paris 8,
- Laurent DELPRAT, avocat à la Cour spécialisé en droit médical, docteur en droit, enseignant habilité à diriger les recherches.

Universitaires

- Malik BOUMEDIENE, docteur en droit, chargé de cours, Université Paris 8,
- Cyril CLEMENT, maître de conférences en droit, Université Paris 8,
- Manuel DELAMARRE, professeur associé, Université Paris 8,
- Hélène GAUMONT PRAT,
- Geneviève KOUBI, professeur de droit, Université Paris 8,
- Alexandre LUNEL, maître de conférences en droit, Université Paris 8,
- Sylvain MULARD, chargé de cours, Université Paris 8,
- Benjamin PITCHO, maître de conférences en droit, Université Paris 8,
- Stéphanie SIAGA, attachée temporaire d'enseignement et de recherche (ATER), Université Paris 8.

Professionnels

- Dr Alain BERARD, AP-HP et Université Paris 7,
- Michel BAUR, responsable du service management RH, AP-HP, ancien directeur d'hôpital,
- Pierre Henri BRECHAT, médecin spécialiste de la santé publique, EHESP,
- Pierre DE CALAN, juriste, FHP,
- Tony-Marc CAMUS, juriste, directeur-adjoint d'un établissement,
- Laurent DELPRAT,
- Stéphane FAGOT, URCAM du Centre,
- Claude GRELLIER, conseiller à la Cour de Cassation, professeur associé, université Paris 8,
- Nadine JOUANNAUD, directrice d'établissements spécialisés,
- Pascal OREAL, directeur d'établissement, conseiller prud'homal (Tours),
- Clothilde POPPE, responsable juridique, Editions Lamy, droit de la santé,
- Stéphane THAIBAULT, chef de projet (à la Haute autorité de santé).

Télécharger le dossier de candidature

Document non contractuel